

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : Arrondissement de CAYENNE. Circonscription de KOUROU. Mairie

Type de réunion

Réunion d'école publique

Question numéro 2 : « Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ? »

Commentaires sur le rôle de l'Europe :

- Nécessité d'harmoniser les systèmes éducatifs.
- L'Education n'est pas prioritaire en Europe, cette dernière prônant avant tout une démarche économique.
- Prendre en compte les spécificités nationales et locales en priorité.

Instruire, éduquer ou former !

- Eduquer c'est le rôle des parents, de la famille ; Instruire c'est le rôle de l'Ecole. Les deux étant nécessaire au bon développement de l'enfant
- Démission des parents en matière éducative, repenser la démarche éducative à travers la mise en place d'une « école des parents ».
- L'école est à l'image de la société (violence, individualisme ...)
- Donner la priorité aux valeurs fondamentales (morale, respect, citoyenneté, goût de l'effort ...)

Que faut-il enseigner ?

- Missions de l'Ecole : Apprendre à apprendre, avoir un regard critique sur la société.
- Ouvrir l'Ecole sur le monde du travail.
- Les savoirs de base, La maîtrise de la lecture sont indispensables.
- Apprendre « le français » avant d'apprendre les langues étrangères !
- Adapter les programmes nationaux aux particularismes locaux.

Contribuer à réduire les inégalités sociales

- Retrouver une motivation pour « aller à l'Ecole ».
- Réduire les effectifs des classes,
- Réinstaurer les Aides Educateurs,
- Développer les réseaux d'aides aux élèves en difficultés,
- Prendre en considération les particularismes locaux : démographie galopante et pluri ethnique, immigration, retards structurels,

Question 17 : « Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'Ecole ? »

Les rythmes scolaires :

- Les rythmes scolaires ne sont pas adaptés à la Guyane. Ils ne prennent pas en compte les conditions climatiques. Pourquoi une rentrée en septembre, nécessité de maintenir le mercredi libéré pour les élèves.
- Adaptation du rythme de la semaine scolaire à celui des familles (aménagement des vacances),
- Repenser les rythmes hebdomadaires et quotidiens selon les besoins physiologiques des enfants (activités et périodes de repos).

Les établissements scolaires :

- Repenser la construction, l'agencement des locaux à dimensions humaines.

- Consultation préalable des élèves, des parents et des enseignants à la construction et modification des locaux scolaires. (concours, projet, etc...)
- Repenser les cours de récréation en termes d'activités et d'agencement.

Les adultes qui peuvent améliorer la qualité de la vie :

- Favoriser le repérage précoce des difficultés chez les enfants de maternelle.
- Créer davantage de postes de psychologues afin de repérer de façon systématique les difficultés des élèves pour un dépistage précoce.
- Faciliter l'ouverture de l'école aux structures d'aides extérieurs (PMI ...)
- Développer la coopération au sein de l'école pour responsabiliser les élèves.

La restauration scolaire :

- Il faudrait un fonctionnement se rapprochant le plus de la structure familiale (locaux et activités).

Question n° 9 : « Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'Évaluation des élèves, de la notation et des examens ? ».

L'évaluation dans la classe :

- L'évaluation devrait permettre un échange entre parents, enfants et enseignants.
- Mettre en place un référentiel de notation commun aux classes élémentaires.
- Prendre en considération les possibilités des « bons » élèves.
- Harmoniser les systèmes de notation au sein du premier degré.
- L'évaluation : Pour Qui ? chiffrée à destination des parents, formative à destination de l'équipe pédagogique.

Les examens :

- Mettre en place, à la fois, un contrôle continu et un examen.
- Nécessité de maintenir les diplômes nationaux.
- Ne pas enfermer les élèves dans un cloisonnement de filières trop précoce.
- Revaloriser le Baccalauréat.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Très faible participation des parents (- de 10%) et personnalités de la société civile (0%)

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Rendre à l'enseignant son rôle initial d'instructeur et aux parents son rôle d'éducateur.

2 Elaborer et s'appuyer sur un référentiel commun à tous les cycles pour l'évaluation.

3 Rendre l'École à taille humaine en s'adaptant à l'environnement proche de l'élève (santé, effectif, moyens, personnels, restauration, activités périscolaires et extrascolaires,...)